BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°07 du 15 mai 2025

Cette fin de semaine s'annonce ensoleillée. Le vent reste de Nord Nord-Est.

L'essentiel de la semaine	**Carotte - céleri** : 1eres captures de mouche de la carotte en vallée de Seine et mouche du céleri en nord Cotentin. **Chou** : dégâts de pigeon. **Carotte – chou et salade** : présence de pucerons Les observations ainsi que les piégeages vont se mettre en place petit à petit en fonction des levées et des mises en place des cultures. Pas de données pour le nord Cotentin cette semaine.

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 2
CHOU : 3
Tous les *Alliums* : 4
OIGNON : 5
POIREAU : 6
SALADE : 7

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

DESHERBAGE EN MARAICHAGE : DES SOLUTIONS INNOVANTES

Présentation de la plateforme de démonstration de matériel et d'ateliers thématiques en maraîchage organisée par les cercles maraichers conventionnels et biologiques et la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en septembre 2024.

https://idf.chambres-agriculture.fr/innover/innovations-recherche-et-developpement/detail-innovations/desherbage-en-maraichage-des-solutions-innovantes
https://youtu.be/iHPUom9dT68

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle*	levée

Bon état sanitaire.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle de céleri rave*	Céleri : Jeunes plants à 6 feuilles Carotte : Levée à 4 feuilles
14	Plaine de Caen	*2 parcelles de céleri rave*	
50	Val de Saire	/	
	Surtainville	/	
	Créances	*1 parcelle de carotte*	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles de carotte* *1 parcelle de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :
En Seine-Maritime, cette semaine, les captures sont en recul : 0,18 contre 1,96 mouche/piège/semaine dans le précédent bulletin.

Les pièges sont en cours d'installation dans les différentes zones.

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :
Quelques captures de mouches du céleri sont enregistrées en Seine-Maritime à hauteur de 0,04 mouche/piège/jour.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Mouche du céleri (Sileban)

Evolution du risque :
Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :
Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Pucerons :
Comme la semaine dernière, des pucerons sont notés dans deux parcelles de carotte du Mont Saint Michel sur 20 à 80% des plants.

Seuil indicatif de risque :
- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents. Les conditions climatiques restent favorables à leur développement.

CHOU :
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	/	4 à 8 feuilles étalées
	Surtainville	/	
14	Nord de Caen	*2 parcelles*	

La présence de papillons de piéride a été observée dans les parcelles du Calvados en ce début de semaine.

Altise :
Suite aux conditions sèches et ensoleillées, des altises sont présentes dans une parcelle du Calvados sur 56% des jeunes plants.

Gestion du risque :
Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables à l'augmentation des populations. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du Calvados.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :
Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons verts sont présents au cœur des jeunes plants sur 56 à 60% des choux dans le Calvados. Des adultes de coccinelles ainsi que des pontes de syrphes ont été observés.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont observées dans les parcelles de chou du Calvados.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Plantule de chou dont les feuilles ont été consommées par un pigeon

Tous les *Alliums* :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Observation :
Aucune piqure n'a été observée en vallée de Seine. Le vol des adultes est maintenant terminé.

Evolution du risque : il n'y a plus de risque. Le suivi reprendra à partir de mi-aout pour suivre le second vol de cette mouche mineuse.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*6 parcelles de semis* *2 parcelles de bulbilles dont 1 plantée en automne*	De 2 à 4 feuilles et jusqu' à bulbaison pour les bulbilles
50	Mt St Michel	*1 parcelle mottes en AB* *2 parcelles semées*	
76		*2 parcelles*	

Mildiou :

Observation :
Des taches sont présentes dans la parcelle du Calvados au stade bulbaison.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :
Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent dans les parcelles proches d'un foyer déclaré.

Ravageur souterrain :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, des dégâts de taupins sont toujours observés dans une parcelle du Calvados.

Evolution du risque :
Le risque est inféodé à la parcelle et à son historique.

Thrips :

Observations :
Comme dans le précédent bulletin, des thrips sont présents dans les parcelles d'oignons bottes de Seine-Maritime sur 100% des plants avec des effectifs de 4 à 5 thrips par plant.

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques ensoleillées annoncées pour cette fin de semaine seront favorables au développement des thrips. Observez régulièrement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	/	Levée à 3 feuilles
	Val de Saire	/	
	Mt Saint Michel	*2 parcelles plantées*	
	Créances	*2 pépinières*	
27	Vallée de Seine	*1 parcelle plantée*	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :

Observations :
Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles de poireaux.

Evolution du risque :
Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Les conditions ensoleillées sont favorables au vol des thrips. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche **de l'oignon**/piège/semaine	Semaine 17	Semaine 19	Semaine 20
Surtainville	0	0	/
Val de Saire	0	0,5	/
Créances	/	/	0,5

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes
et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des
semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches
en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant
une pourriture et la destruction des racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :
Les conditions ensoleillées sont favorables au vol des mouches de l'oignon et des semis.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Souchet comestible :

Observations :
Comme la semaine dernière, des levées de souchet comestible (*Cyperus esculentus*) sont observées sur le secteur de Créances.

Souchet comestible

Evolution du risque :
Le souchet comestible est une adventice vivace et envahissante qui est quasiment impossible à détruire une fois installée en parcelles légumières. Sa propagation doit impérativement être évitée.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- La dispersion des tubercules par les outils de travail est la cause n°1 de la dissémination de cet adventice. Toutes les machines doivent être nettoyées dès qu'elles ont travaillé en parcelle contenant du souchet.
- Il faut également veiller à ne pas épandre sur des parcelles saines des résidus de récolte ou de terre provenant de parcelles infestées.
- Plus d'infos : Projets Gestiphyto, Gesti_Cyper, Ideal et Anti_Cyp menés en partenariat avec le SILEBAN https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-anti-cyp

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*4 parcelles*	De 4 feuilles étalées à récolte.
50	Surtainville	/	
	Val de Saire	/	
	Créances	*2 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*4 parcelles*	
76		*1 parcelle*	

Limace :

Observations :
Des traces de morsures de limaces sont observées dans une parcelle du Calvados.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles restent favorables aux limaces. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Noctuelle :

Piégeage :

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20
Surtainville	4	/
Val de Saire	3	/
Créances	/	Mise en place des pièges
Mont Saint Michel	/	
Calvados	/	

Observations :
Aucune ponte ou chenille n'ont été notées dans les parcelles de laitues du réseau cette semaine.

Evolution du risque :
Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques annoncées sont favorables à l'activité des papillons.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :
La présence de pucerons est constatée dans tous les secteurs. Ce sont essentiellement des ailés mais de petites colonies de *Nasonovia ribis nigri* sont observées en Seine-Maritime.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

Résistance :
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables à leur développement. Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles et l'arrivée de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Observation :
Des attaques de pigeons sont observées dans tous les secteurs.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :
Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs